



Tarifs COLLÈGE – LEGT – Lycée Professionnel  
Année Scolaire 2021-2022

**I – Contribution des Familles**

La contribution des familles couvre les dépenses et les investissements non subventionnés par l'Etat ou par les collectivités territoriales. Des cahiers d'exercices, des livres de Français, les sorties scolaires ou des activités facultatives pourront vous être facturés en complément, ainsi que la cotisation APEL (hormis les familles qui auront émis le souhait de ne pas cotiser en remplissant le formulaire).

Niveaux :	6ème	5 <sup>ème</sup> /4 <sup>ème</sup> /3 <sup>ème</sup>	Lycée Général + ST2S	Lycée Professionnel	Terminale Restauration	Formations 1 An FCB/P/C/R/S	Alternance MCBS
Montant Annuel	521€	558 €	679 €	756 €	826 €	756 €	

Au Lycée général et technologique, les manuels scolaires sont prêtés par l'établissement sous condition d'un chèque de caution de 100 € à donner en début d'année scolaire et ils doivent être restitués à chaque fin d'année scolaire.

→ Tout livre perdu ou abimé devra être obligatoirement payé, faute de quoi nous encaisserons le chèque de caution.

**II – Pension – Demi-pension**

Le montant demandé est un forfait annuel comprenant les périodes de vacances scolaires

	Collège	Lycée G + ST2S	Lycée Prof. St Joseph	Lycée Prof. St Marc	Formation 1 an FCB/P/C	Formation 1 an Sommelierie	Formation 1 an FCR <sub>est.</sub>	Alternance MCBS
Demi- Pension 4 jours/semaine	792 €	792 € <i>2<sup>me</sup> et 1ère Générales</i>			660 € <i>stages déduits</i>			
Demi- Pension 5 jours/semaine		996 €	Cf tableau ci-dessous	Cf tableau ci-dessous		621€	621 € <i>stages déduits</i>	362 € <i>13 semaines de présence</i>
Pension 5 jours/4 nuits	3096 € <i>3èmes</i>	3191€	Cf tableau ci-dessous	Cf tableau ci-dessous	2386 € <i>4 jours/3 nuits stages déduits</i>	2302 € <i>4 jours/3 nuits</i>	2302 € <i>stages déduits</i>	1225 € <i>13 semaines de présence</i>
Repas occasionnel	<b>6 €</b>							

Cette année les périodes de formations en milieu professionnel sont directement déduites du tarif annuel.

**Lycée Professionnel St. Joseph**

Classe	PFMP n-1	DP	P
CAP1 BP	6 semaines	830	2659
2nde MA	6 semaines	830	2659
2nde MRC	6 semaines	830	2659
CAP2 BP	8 semaines	775	2482
FC Boul Pat	6 semaines	660	2386
1 er com	8 semaines	775	2482
1 BP	8 semaines	775	2482
Ter Com	8 semaines	775	2482
Ter BP	7 semaines	802	2571

**III – Passage – repas occasionnel**

Les repas occasionnels sont gérés via le logiciel « Passage ». Le règlement des repas se fait par chèques ou espèces





Ensemble scolaire  
Saint-Joseph & Saint-Marc

### VIII- Modalités de règlement

Nous vous demandons un acompte forfaitaire d'environ 10% par élève, par chèque ou espèces, à la rentrée scolaire, comme suit :

Niveaux :	6ème	5 <sup>ème</sup> /4 <sup>ème</sup> /3 <sup>ème</sup>	Lycée Général + ST2S	Lycée Professionnel	Formation FCB/P/C/S/ restauration	Alternance MCBS
Statut :						
Contribution Externe	50 €	50 €	60 €	70 €	70 €	
Contribution + Demi-pensionnaire	130 €	130 €	160 €	170 €	140 €	35 €
Contribution + Pension		350 €	370 €	370€	300 €	120 €

Puis :

1- Prélèvement automatique :

Un 1<sup>er</sup> prélèvement le 07/10/2021 sur la même base forfaitaire.

Et 8 prélèvements mensuels de Novembre à Juin 2022 sur la base de la facture annuelle. Si vous avez opté pour ce mode de règlement l'année dernière vous n'avez pas à remplir le mandat de prélèvement (sauf si changement de coordonnées bancaires).

2- Le paiement par chèque :

En 3 fois, le 30 Novembre, le 28 Février et 30 Avril.

-----

Accompagnée du règlement intérieur qui vous est donné pour signature à la rentrée, cette note d'information sur les tarifs tient lieu de contrat de scolarisation, c'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir dater, signer et nous renvoyer impérativement le deuxième exemplaire de ce tarif.

Je déclare avoir pris connaissance de la tarification 2021-2022.

Le directeur,  
**X. REBILLARD**

Le responsable légal et le responsable payeur :

A [REDACTED], le [REDACTED],

Nom et prénom du responsable légal : [REDACTED]

Nom et prénom du responsable payeur : [REDACTED]

Signatures :